

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Du 30 avril au 11 mai 2023

PROCÈS-VERBAL

1. Mot d'ouverture

Éric Clermont souhaite la bienvenue à tous. Il explique que cette assemblée générale sera axée sur les prochaines négociations de 2023 ainsi que sur l'intensification des moyens de pression. Il souligne deux (2) éléments importants à considérer, soit :

- 1) Le fait que nous sommes en Front commun syndical
- 2) La constitution d'un fonds local de grève (voté lors de l'assemblée générale de février 2023)

De plus, il souligne que le 6 avril dernier ont été déposées les listes des services essentiels à l'employeur ainsi qu'au tribunal administratif du travail (TAT). Il rappelle l'importance de rester mobilisé et que les membres doivent être au rendez-vous dans les prochaines semaines pour une campagne de visibilité par des moyens de pression.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Mot d'ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale de consultation de septembre 2022 et de l'assemblée générale annuelle de février 2023
4. Négociation 2023 : Mise en contexte
5. État des négociations : table centrale (Front commun)
6. État des négociations : table sectorielle (FSSS-CSN)
7. Intensification des moyens de pression
8. Planification stratégique du recours à la grève
9. Projet de loi 15
10. Clôture de l'assemblée le 11 mai 2023

Proposé par: Stéphane De Bondy

Appuyé de : Mélissa Paul

Adopté

3. Lecture et adoption des procès-verbaux de l'AGA de consultation de septembre 2022 et de l'assemblée générale annuelle de février 2023.

Proposé par : Marius Ciprian Popescu

Appuyé par : Estelle Picard

Adopté

4. Négociation 2023 : mise en contexte

Résumé d'Éric Clermont de plusieurs enjeux caractérisant la ronde de négociation de 2023.

Dont :

- Un niveau d'inflation historique
- Un retard salarial de 11.9 % par rapport à l'ensemble des Québécois
- Des conditions de travail et de pratique difficiles
- Un grave exode des travailleuses et travailleurs ainsi qu'une importante pénurie de main-d'oeuvre

5. État des négociations : table centrale (Front commun)

Résumé de Jean-Marc Daoust, V.-P. catégorie 2, sur l'état des négociations de la table centrale :

Dont :

- Une offre salariale déconnectée et un gouvernement qui laisse entendre que la question des salaires est réglée
- Un gouvernement qui s'attaque à notre régime de retraite
- Un gouvernement qui demeure silencieux sur nos revendications

Dans le contexte de crise dans les réseaux, les offres du gouvernement sont nettement insuffisantes.

6. État des négociations : table sectorielle (FSSS-CSN)

Présentation d'Éric Clermont de l'état des négociations de la table sectorielle.

Dont : Le projet de négociation syndical qui contient 27 demandes réparties en cinq (5) orientations :

- 1) Humaniser les soins et les services;
- 2) Valoriser le personnel et rehausser le sentiment d'appartenance;
- 3) Régler les iniquités et les problèmes de justice;
- 4) Prendre soin des travailleuses et des travailleurs;
- 5) Miser sur les services publics et la décentralisation.

Le dépôt patronal du 15 décembre 2022 ne répondait aucunement à nos grands enjeux

Des « offres » aux allures austères et imprécises :

- Du déjà vu;

- Des attaques aux conditions de travail (primes, temps supplémentaire, nombre d'heures de la semaine de travail, etc.);
- Rien de concret donnant espoir que les conditions de travail s'amélioreront;
- Absence de réponse sur les propositions syndicales.

À ce jour, la partie patronale n'a toujours pas répondu aux propositions syndicales.

7. Intensification des moyens de pression

Chantal Morin, V.-P. à la mobilisation résume aux membres l'importance d'être mobilisé et la façon de faire pour l'intensification des moyens de pression :

- Actions individuelles déployées de façon collective
- Actions menées localement et tenant compte des réalités propres à chacun des milieux de travail
- Actions menées sur une base régionale ou nationale
- Actions d'éclat dans l'espace public

Pourquoi intensifier dès maintenant les moyens de pression ?

- Parce que la mobilisation a un effet important aux différentes tables de négociation
- Pour créer un *momentum* autour de la négociation : le gouvernement dit vouloir trouver des solutions rapidement, il doit donc être plus actif lors des pourparlers
- Pour générer l'adhésion de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs par l'action
- Pour préparer le terrain à l'acquisition du droit de grève après la rentrée 2023

8. Planification stratégique du recours à la grève

Pourquoi planifier la grève ? :

- Parce qu'elle doit être planifiée d'avance pour s'assurer d'être prêts au moment où son usage serait jugé opportun en fonction de l'évolution de la négociation.
- Parce que planifier la grève, c'est notamment réfléchir aux différentes formes de grève, aux stratégies de déploiement et aux actions à mener lors de journées de débrayage.

Le moment jugé opportun de faire la grève, c'est quand ?

- C'est lorsque la négociation en a besoin.
- C'est lorsque nous, d'une seule voix, pouvons l'exercer à son plein potentiel afin qu'elle ait un maximum d'impact.
-

Recommandation du Front commun :

CONSIDÉRANT la force de l'alliance en Front commun CSN-CSQ-FTQ et APTS

- **Que le STT CEMTL CSN donne le mandat en Front commun :**
 - D'intensifier dès maintenant les moyens de pression afin de parvenir à une entente permettant d'améliorer significativement tant les conditions salariales que les conditions de travail et de pratique ;
 - De planifier le recours stratégique à la grève au moment jugé opportun en fonction de l'évolution de la négociation. Le recours à la grève devra faire l'objet d'un vote distinct à être tenu lors d'une tournée d'assemblées générales.

Proposé par : Stéphane de Bondy

Appuyé par : Mélissa Paul

Adopté

9. Projet de Loi 15 (survol)

Quels sont les réels problèmes du réseau ?

- Pénuries de main-d'œuvre et effets néfastes de l'austérité (attraction, rétention)
- Modèle des CLSC délaissé, pourtant un exemple cité partout dans le monde
- Gestion basée sur le monde des affaires, inadaptée aux enjeux de santé et services sociaux
- Trop grande centralisation qui empêche le terrain de trouver et déployer les meilleures solutions
- Perte de pouvoir des populations et instances locales
- Perte d'expertise et coûts liés à la sous-traitance (ex. MOI)

Comment améliorer la performance ?

- Plus de commandes et de contrôles « d'en haut » ou plus de soutien et de confiance « sur le terrain »
- Avec les idées de quelques « Top guns » du privé ou avec les idées des personnes qui œuvrent sur le terrain ?
- À travers une mégastucture qui contrôle les pouvoirs ou avec des petites équipes autonomes déployées sur le terrain, et dotées de réels moyens?
- Avec des mesures « mur à mur » à l'échelle nationale ou en tenant compte des besoins spécifiques de chaque localité ?
- Avec plus de place au secteur privé ou avec une vision qui mise sur le renforcement des soins et services publics ?

10. Clôture de l'assemblée le 11 mai 2023

Levée de l'assemblée générale proposée par : Lise Morissette

Éric Clermont
Président

Johanne Gallant
Secrétaire